

PROGRAMME EUROPÉEN – INTERREG

« Autonomie 2020 » : Français et Suisses s’allient pour développer des technologies innovantes favorisant l’autonomie des personnes âgées

Le 03 novembre, le comité de suivi du programme européen de coopération transfrontalière INTERREG France-Suisse, a retenu le projet « Autonomie 2020 », dont le Département de la Haute-Savoie est chef de file côté français. L’objectif du projet « Autonomie 2020 », porté notamment par Virginie Duby-Muller, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Savoie, déléguée à la Coopération Transfrontalière et aux Affaires Européennes, est de développer l’utilisation d’outils technologiques innovants pour favoriser l’autonomie des personnes et leur maintien à domicile. Les partenaires français et suisses pourront ainsi partager leur expertise et mener ensemble de nombreuses actions : enquête, expérimentation, recherche...

Garant de la solidarité et de l’action sociale, le Département de la Haute-Savoie s’engage dans le soutien à domicile des personnes âgées, notamment par la mise en place d’outils et de solutions issues des technologies de l’information et de la communication (TIC). En effet, dans un contexte de vieillissement de la population, **les TIC constituent une réelle opportunité à explorer pour apporter des réponses nouvelles aux enjeux liés à l’accompagnement des personnes âgées.** Si le principe d’une mise à disposition de ces outils technologiques, dits « gérontechnologiques », au bénéfice des personnes âgées paraît aujourd’hui communément acquis, il n’en demeure pas moins que dans les faits **l’utilisation de ces solutions innovantes est très partielle.**

Le projet franco-suisse « Autonomie 2020 » propose de favoriser le développement de l’utilisation des outils de gérontechnologies **via une approche par les usages permettant de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs et des professionnels.** Le « bien vieillir » et l’autonomie de la personne seront au cœur des réflexions, notamment dans une logique du maintien des personnes âgées à domicile.

▪ Actions du projet

> **Enquête et analyse de la perception des besoins des utilisateurs et du personnel médico-social** : réalisation d’une enquête auprès des personnes âgées, de leurs aidants et des professionnels, permettant d’évaluer la perception des besoins en nouvelles technologies dans le cadre d’une politique de maintien à domicile. Les résultats permettront de proposer des outils et services en adéquation avec la demande des bénéficiaires.

> **Émergence de projets innovants** : recherche sur la filière de la silver-économie à travers la réalisation d’un état de l’art technico-économique, d’un bilan macro-économique et des modèles économiques associés, et d’une méthodologie des performances fonctionnelles des outils de gérontechnologie.

Autonomie 2020, Calendrier et budget:

> Durée : mars 2016 – juin 2019 (40 mois)

> Enveloppe globale de près d’**1,4 M€**, dont plus de 935 000 € pour la partie française et près de 460 000 € pour la partie suisse.

Le taux d’intervention européen FEDER pour la France est de **75%**, soit plus de 700 000 € de cofinancement prévisionnel pour les partenaires français. Le Département a un budget prévisionnel de **338 000€** avec un montant FEDER prévisionnel de 253 500€.

Les partenaires suisses bénéficieront de cofinancements de la Confédération suisse (170 000 €) et des cantons de Vaud et du Valais (113 000 €).

Comité de suivi du 03/11,

Le Comité de suivi du programme INTERREG France-Suisse, réuni le 03 novembre à Neuchâtel, a permis la programmation de 14 projets. **9 de ces projets concernent la Haute-Savoie** pour un montant FEDER d'environ 4,2 M€.

Le Département de la Haute-Savoie cofinance 3 projets à hauteur de **260 000 €** (APRIL, POLCCA et Fleurs Locales) et est le chef de file français d'« Autonomie 2020 ».

> **Expérimentations à domicile** : expérimentation de différents matériels innovants participant au maintien des personnes âgées à domicile. Il s'agira d'évaluer ces outils en situation réelle afin de vérifier leurs adaptations aux publics cibles, aux environnements techniques et opérationnels en adéquation avec les services existants.

> **Living Lab** : développement de la démarche Living Lab dans le bassin lémanique via la collaboration entre l'Urban Geronto Data en France porté par le CHANGE et le Senior living lab, porté par la HES de Lausanne, en Suisse.

> **Formation modulaire sur les gérontechnologies** : élaboration et mise en œuvre d'un concept de formation modulaire transfrontalier sur le développement et l'utilisation des gérontechnologies en direction d'étudiants et de professionnels.

▪ Partenaires du projet Autonomie 2020

France : Département de la Haute-Savoie (*chef de file*), Centre Hospitalier Annecy Genevois, Thésame, Mécatronique et Management.

Suisse : Haute Ecole de Santé La Source (Vaud), Groupement valaisan des centres médico-sociaux, HES-SO Valais-Wallis/ Haute Ecole de Santé, Centre médico-social de Sierre (Valais), Cité Générations (Genève).

Des partenaires observateurs seront associés à la démarche. Cela concerne notamment des institutions de maintien à domicile côté suisse avec l'Institution genevoise du Maintien à Domicile (IMAD) et l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD), les instances représentatives des personnes âgées françaises et suisses, et des acteurs de l'écosystème régional autour de la filière de la Silver-économie comme le cluster I-Care, TASDA ou le Centre suisse d'électronique et de microtechnique de Neuchâtel.

▪ Qu'est ce qu'un programme INTERREG ?

La politique de cohésion de l'Union européenne encourage les villes, départements et régions des États membres et du continent européen, à **travailler ensemble au-delà des frontières** et à apprendre les uns des autres à travers différents programmes, projets et réseaux conjoints. En particulier, la politique régionale a pour but la réduction des disparités de développement entre les régions européennes et l'amélioration de la cohésion économique sur le territoire européen. Pour aboutir à ces objectifs, l'Union européenne a lancé au début des années 90 les programmes de coopération territoriale européenne appelés INTERREG, et cofinancés par le Fonds européen de développement régional (FEDER).

▪ Le Département, acteur du bien vieillir en Haute-Savoie

En 2017, les + de 75 ans seront près de 60 000 en Haute-Savoie. Le Département œuvre au quotidien pour accompagner les seniors, en particulier les plus dépendants ou fragiles d'entre eux, avec une **priorité inscrite au schéma départemental « Bien vieillir » 2013-2017 : améliorer la prise en charge et la qualité de vie à domicile** pour permettre aux personnes âgées de vivre le plus longtemps possible chez elles. Cet engagement fait écho à leur volonté première de rester le plus longtemps possible chez elles. Il consacrera ainsi **32,2 M€** en 2016 pour le versement de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile et le financement des services à domicile (*ménage, aide à la toilette et à l'habillage, soins infirmiers, portage de repas*), le dispositif téléalarme et des mesures d'adaptation du logement ou encore des actions d'accompagnement des aidants.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse
Cécile Menu

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse
Leslie Gros

06 74 25 76 63 / 04 50 33 49 89

Directeur Communication Institutionnelle
Nicolas Guzzo

06 76 09 01 89

✉ media@hautesavoie.fr

🌐 hautesavoie.fr/espacepresse

🐦 [@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)